

**CCAS DE-SAINT-ROMAIN-LA MOTTE  
PROCÈS VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2024  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**Présents :** Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE – Sylvie BAS – Bernard BESSEY – Martine BESSEY - Sabine DERVIN – Florence FOREST – Gérard MIGNARD – Daniel MOUSSERIN – Patricia VILLA

**Absente excusée :** Renée GUERIN

**Secrétaire élue pour la durée de la séance :** Martine BESSEY

Quorum : 6	Présents : 10	Votants : 11
------------	---------------	--------------

L'an deux mille vingt-quatre, le trois décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Romain-la-Motte s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Gilbert VARRENNE, après avoir été convoqué le vingt-six novembre deux mille vingt-quatre, conformément à l'article R.123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2024**

Le Président soumet le procès-verbal du 4 novembre 2024 au Conseil d'administration qui l'approuve à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

1. Grilles de Noël
2. Compte-rendu du déroulement du repas de Noël du 3<sup>e</sup> âge
3. Organisation de la distribution des colis

**1. GRILLES DE NOËL**

Le bilan des ventes des cases n'est pas satisfaisant, seulement 2 grilles complètes sur les 8 distribuées aux commerçants.

Il est proposé à l'unanimité, la tenue d'une permanence de vente au marché de Noël du village le 8 décembre prochain.

Sylvie BAS est chargée de récupérer les grilles auprès des commerçants le samedi 7 décembre, et de comptabiliser les ventes à la mairie le même jour.

Sabine DERVIN les récupérera le dimanche matin et assurera la première partie de la permanence à la salle des fêtes de 9h00 à 10h30, Sylvie BAS à partir de 10h30.

**2. COMPTE RENDU DU DÉROULEMENT DU REPAS DE NOEL DU 3<sup>e</sup> AGE**

Le repas festif s'est déroulé en salle des fêtes le 1<sup>er</sup> décembre à 12h00 et a réuni 89 participants, 9 convives s'étant désistés dans les derniers jours pour raison de santé.

Après le discours de bienvenue du maire, M. Gilbert VARRENNE, chacun a pu déguster et apprécier le menu concocté par Alexis PEYRARD, le cuisinier de l'école.

Le service, qui s'est déroulé sans incident, était assuré par 6 jeunes Saint Romanais qui ont été récompensés chacun par une enveloppe de 75 euros (450 euros récoltés auprès des invités).

### **3. ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION DES COLIS**

10 ou 11 colis (dont 2 colis couple) et 7 ou 8 boîtes de chocolats vont être distribués (dans l'attente de nouvelles concernant une personne hospitalisée).

Le portage sera effectué comme suit :

- Gilbert VARRENNE : 1 boîte chocolat
- Chantal PAIRE et Gilbert VARRENNE : 1 colis
- Chantal PAIRE : 3 colis
- Patricia VILLA : 4 colis
- Sylvie BAS : 1 colis
- Martine BESSEY : 1 colis
- Bernard BESSEY et Gérard MIGNARD : 6 boîtes de chocolat

Les colis seront préparés par Huguette PAIRE du commerce local VIVAL (montant du contenu 20 euros pour 1 personne – 30 euros pour un couple).

Florence FOREST est chargée de la prospection des offres tarifaires des chocolats auprès de différents commerces.

### **4. QUESTIONS DIVERSES**

- Il est rappelé les dates des prochaines manifestations en 2025 :
  - 5 octobre : vente de plats cuisinés à emporter
  - 30 novembre : repas de Noël du 3<sup>e</sup> âge
- Information sur la MARPA : l'accueil des premiers résidents se fera à compter du 9 décembre 2024. Les portes ouvertes se dérouleront les 13 et 14 décembre prochains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Affiché et publié le 27/03/2025

Le Président,  
Gilbert VARRENNE



**CCAS**  
SAINT ROMAIN LA MOTTE  
42640

La secrétaire de séance,  
Martine BESSEY

